



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8980^e séance

Dimanche 27 février 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M. Kelly
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/160, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Albanie et les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, France, Gabon, Ghana, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Fédération de Russie

S'abstiennent :

Chine, Inde, Émirats arabes unis

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 11 voix pour, une voix contre et 3 abstentions. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2623 (2022).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Vendredi soir, à l'extérieur de cette salle, nous avons déclaré que le veto russe (voir S/PV.8979) ne nous empêcherait pas de demander des comptes à la Russie pour son invasion d'un État souverain – un État qui a osé être une démocratie.

Vendredi, la Russie a opposé son veto au projet de résolution (S/2022/155) mais, comme je l'ai déjà dit, la Russie ne peut pas opposer son veto à nos voix, au peuple ukrainien et à la Charte des Nations Unies. La Russie ne peut pas s'opposer et ne s'opposera pas à l'application du principe de responsabilité.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a fait un pas important vers cette application du principe de responsabilité. Pour la première fois depuis des décennies, il a décidé de convoquer une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Les membres du Conseil qui ont voté pour la résolution 2623 (2022) ont reconnu qu'il ne s'agit pas d'un moment ordinaire. Nous devons prendre des mesures extraordinaires pour faire face à cette menace qui pèse sur notre système international et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider l'Ukraine et son peuple.

Ce matin même, le Président Poutine a mis les forces nucléaires de la Russie en état d'alerte, alors qu'il a envahi un pays qui ne possède pas d'armes nucléaires et qu'il n'est pas menacé par l'OTAN, une alliance défensive qui ne va pas combattre en Ukraine. Il s'agit d'une nouvelle escalade et d'une mesure inutile qui fait peser une menace sur nous tous. Nous exhortons la Russie à faire preuve de modération en ce qui concerne ses déclarations dangereuses relatives aux armes nucléaires.

Ce sont des questions qui concernent tous les États Membres, et maintenant, à l'Assemblée générale, ils peuvent tous faire entendre leur voix au sujet de la guerre que la Russie a fait le choix de lancer. Nous voterons ensuite sur un projet de résolution qui obligera la Russie à répondre de ses actions indéfendables et de ses violations de la Charte.

Au moment où nous parlons, les roquettes continuent de pleuvoir sur Kiev et sur tout le territoire ukrainien. Des chars s'engouffrent dans les villes. La Russie continue de préparer des armes encore plus brutales – des bombes qui rasant les villes et qui prennent les civils pour cible sans discernement – pour mener un assaut injustifiable, pour des prétextes inventés de toutes pièces sur la base de mensonges et en réécrivant l'histoire. La Russie propage également des mensonges scandaleux sur la conduite de l'Ukraine dans le cadre de sa défense.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations de plus en plus nombreuses faisant état de victimes civiles, par les vidéos montrant les

forces russes en train d'introduire des armes d'une létalité exceptionnelle en Ukraine et par la destruction systématique d'installations civiles telles que des habitations, des écoles et des hôpitaux. Je tiens à dire aux officiers et soldats russes que le monde les regarde, que les preuves photographiques et vidéo s'accumulent et qu'ils devront répondre de leurs actes. Nous ne resterons pas les bras croisés face à des atrocités.

Nous, qui sommes assis en toute sécurité dans cette auguste salle, avons la responsabilité morale de réagir face à la profanation de la vie humaine par la Russie. Cela signifie une aide humanitaire, comme les couvertures thermiques que l'Agence des États-Unis pour le développement international a déjà acheminées par avion à des dizaines de milliers d'Ukrainiens qui en ont besoin et les 54 millions de dollars à titre d'aide humanitaire supplémentaire annoncés récemment, qui permettront de fournir une assistance à des centaines de milliers d'autres personnes. Cela signifie un appui militaire, notamment les 350 millions de dollars supplémentaires que les États-Unis vont envoyer à l'Ukraine à titre d'assistance en matière de sécurité. Et cela signifie qu'il faut faire en sorte que le seul agresseur – la Russie – réponde de ses actes.

Je sais que cela demandera un certain courage à certains États Membres. Je leur demande de prendre exemple sur le peuple ukrainien. Les Ukrainiens font preuve de force, de courage et de résilience face aux canons, aux soldats, aux bombes et aux roquettes russes. Ils continuent également à avoir le courage de s'asseoir et de discuter. Nous saluons leur volonté continue de prendre part à des pourparlers de paix.

Vendredi soir, l'obscurité s'est abattue sur Kiev. Des missiles ont attaqué une ville refuge. Mais le lendemain matin, quand les Ukrainiens se sont réveillés, il y avait une nouvelle citoyenne parmi eux – une petite fille née d'une mère qui se trouvait dans un abri antibombes. Le bébé s'appelle Mia. Les photos de sa petite main agrippant celle de sa mère alors qu'elles se cachaient sous terre sont une source d'inspiration pour le monde entier. Ayons le courage de la mère de Mia. Ayons le courage du peuple ukrainien qui défend vaillamment sa démocratie, son mode de vie et son avenir. Montrons aux Ukrainiens qu'ils ne sont pas seuls, que le monde est à leurs côtés, que l'ONU a une raison d'être et que la bravoure dont font également preuve des manifestants en Russie n'est pas vaine. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le peuple ukrainien à se défendre, à défendre son pays souverain et ses enfants.

M. Hoxha (Albania) (*parle en anglais*) : L'Albanie a voté pour la résolution 2623 (2022) et se félicite de son adoption. Sur le plan formel, ce court texte est de nature purement procédurale, mais sa signification revêt une portée historique. Vendredi (voir S/PV.8979), un veto a tenté de paralyser l'ONU au moment où nous en avons le plus besoin. Elle n'est plus paralysée. Les six lignes du texte que nous venons d'adopter ouvrent grand les portes de l'Assemblée générale, où le monde entier se réunira pour se faire entendre et condamner un acte non provoqué et injustifié de pure agression.

Avec cette session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, il s'agit de condamner une guerre non provoquée. Il s'agit de faire respecter la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'envoyer un message clair et sans ambiguïté sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, y compris aux citoyens russes qui ont besoin d'écouter et d'entendre le monde. La Russie doit être arrêtée dans sa tentative de démanteler l'ordre international fondé sur des règles et de lui substituer sa seule volonté.

Tous les États Membres, en particulier les petits États comme le mien, qui constituent la majorité des Membres de l'ONU, doivent se souvenir que le droit international, les règles et la Charte sont leur meilleur allié, leur meilleure armée, leur meilleure défense et leur meilleure assurance. Or les actions de la Russie les compromettent. Il est temps de tirer les enseignements des erreurs du passé, et non de les répéter et de les perpétuer.

La Russie peut à tout moment revenir à la raison, arrêter la guerre, rappeler ses forces envahisseuses et reprendre les pourparlers ; mais il doit s'agir de pourparlers visant véritablement la paix plutôt qu'une reddition ou une capitulation. Cela exige cependant de faire preuve de lucidité, de courage et de sagesse, et non de menacer d'une apocalypse. Comme nous l'avons dit vendredi, ce n'est pas le moment de rester les bras croisés ou de détourner le regard. L'heure est à la mobilisation. L'Ukraine et les Ukrainiens résistent. Nous sommes et nous resterons aux côtés de l'Ukraine.

M. de Rivière (France) : Vendredi (voir S/PV.8979), la Fédération de Russie était seule au sein du Conseil de sécurité pour entraver l'adoption d'un projet de résolution (S/2022/155) coparrainé par 82 États Membres de l'ONU. Ce texte demandait la fin de l'agression de l'Ukraine. La France n'accepte pas ce blocage. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, elle a voté pour cette nouvelle résolution, la résolution 2623 (2022), qui demande la convocation d'une session extraordinaire

d'urgence de l'Assemblée générale. Le Conseil de sécurité reste saisi. La France restera mobilisée en son sein pour qu'il assume sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans ce contexte, le Président de la République française, Emmanuel Macron, a souhaité que le Conseil de sécurité se réunisse, dès demain, sur la situation humanitaire en Ukraine. La France portera avec le Mexique un projet de résolution afin de garantir un accès humanitaire sans entrave, pour répondre aux besoins urgents des populations restées en Ukraine.

Face à ceux qui tentent d'imposer la loi du plus fort, la communauté internationale doit démontrer son unité, sa solidarité et la primauté du droit. La France se tient fermement aux côtés de l'Ukraine et de sa population.

M. Kelly (Irlande) (*parle en anglais*) : De nouveau, l'Irlande condamne avec force la poursuite de l'invasion de l'Ukraine, pays souverain et indépendant, par la Fédération de Russie. Depuis que nous nous sommes réunis vendredi (voir S/PV.8979), la Fédération de Russie a intensifié son attaque injustifiée et non provoquée contre l'Ukraine. L'agression russe entraîne des difficultés et des souffrances grandissantes pour le peuple ukrainien, qui a fait preuve d'une résilience et d'une détermination remarquables. L'Irlande l'assure de son entière solidarité aujourd'hui.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité d'agir face au conflit, et de répondre à cette grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous avons échoué à nous acquitter de cette responsabilité. Malgré la volonté manifeste de 11 membres du Conseil, nous avons été réduits à l'impuissance lorsque la Fédération de Russie a usé de son veto dans une tentative flagrante d'excuser son agression militaire contre l'Ukraine, Membre de l'ONU elle aussi. L'utilisation de cet anachronisme qu'est le veto, dans des circonstances aussi terribles et tragiques, est répréhensible et sape la légitimité du Conseil aux yeux du monde qui nous regarde.

Néanmoins, le veto n'empêchera pas la communauté internationale de réagir aux violations flagrantes du droit international commises par la Russie, pas plus qu'il ne nous dissuadera de faire en sorte que la Russie réponde de ses actes. L'Irlande a voté pour la résolution 2623 (2022), qui décide de convoquer une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. L'Irlande appelle nos homologues à l'Assemblée générale à prendre le relais là où le

Conseil a échoué, à défendre les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, à condamner l'agression et à demander le retour à la diplomatie et à la paix. C'est le moins que nous puissions faire pour le peuple ukrainien en ces temps difficiles. Nous ne pouvons pas le décevoir.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Vendredi dernier, 25 février (voir S/PV.8979), en raison du recours au veto, le Conseil de sécurité n'a pas pu s'acquitter de sa responsabilité principale en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, puisqu'il n'a pas pu adopter le projet de résolution S/2022/155, sur la situation en Ukraine, alors même que 11 membres avaient voté pour.

Compte tenu de la paralysie du Conseil de sécurité, nous invoquons aujourd'hui la résolution 377 (V) de l'Assemblée générale, baptisée « L'union pour le maintien de la paix », pour convoquer une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Depuis 1945, le Mexique s'oppose de manière inébranlable à l'exercice du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité. Comme nous l'avons expliqué à maintes reprises, et le réaffirmons aujourd'hui, ce pouvoir ne doit pas être un privilège, mais représente au contraire une responsabilité considérable et extrêmement délicate. Par conséquent, le Mexique appuie sans réserve la convocation de la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Comme l'a indiqué le Représentant permanent de la France, nous entendons demander une séance du Conseil de sécurité pour examiner la situation humanitaire sur place et faciliter l'acheminement rapide de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Nous assistons actuellement à une évolution dramatique de la situation en Ukraine. À de nombreuses reprises, la Chine a exprimé clairement sa position sur la question de l'Ukraine, position qui reste inchangée. Nous pensons que la priorité absolue à présent est que toutes les parties fassent preuve de la retenue nécessaire pour empêcher que la situation en Ukraine se détériore. La Chine appuie et encourage tous les efforts diplomatiques propices à un règlement pacifique de la crise ukrainienne et accueille positivement la tenue de négociations et d'un dialogue directs entre la Russie et l'Ukraine le plus rapidement possible.

Dans le même temps, la Chine est favorable à des discussions sur un pied d'égalité entre l'Union européenne et la Russie sur les questions de sécurité européenne, ainsi que sur le maintien du principe de

sécurité indivisible, afin d'établir à terme un mécanisme de sécurité européenne équilibré, efficace et durable. La Chine estime que le Conseil de sécurité doit donner la priorité à la paix et à la stabilité régionales, ainsi qu'à la sécurité universelle de tous les pays, et jouer un rôle constructif dans le règlement de la question ukrainienne. Les mesures prises par l'ONU doivent contribuer à apaiser la situation et à faciliter les solutions diplomatiques pour éviter une escalade des tensions.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite du résultat du vote sur la résolution 2623 (2022) aujourd'hui.

En votant pour la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale sur l'Ukraine demain, les membres du Conseil de sécurité ont mis à nu l'impuissance diplomatique de la Russie. La Russie s'est une nouvelle fois retrouvée isolée en s'opposant à la résolution, mais elle ne peut empêcher le monde de se rassembler pour condamner son invasion de l'Ukraine.

Chaque jour qui passe dans cette guerre non provoquée et injustifiée ne fait qu'accroître le soutien au peuple ukrainien, à son sort et à son combat pour la liberté. C'est pourquoi nous exhortons tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies à utiliser leur voix demain pour appeler au retrait immédiat des forces russes de l'Ukraine et mettre fin à cette guerre.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Il est regrettable que la situation en Ukraine se soit encore dégradée depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.8979). Nous renouvelons notre appel à une cessation immédiate de la violence et des hostilités. Il n'y a pas d'autre choix que de reprendre la voie de la diplomatie et du dialogue.

Le Premier Ministre indien a plaidé fermement en faveur de cela dans ses récentes conversations avec les dirigeants russe et ukrainien. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par les deux parties concernant la tenue de pourparlers à la frontière biélorussienne.

L'ordre mondial repose sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États. Nous sommes tous d'accord sur ces principes.

Nous restons vivement préoccupés par la sécurité des ressortissants indiens, y compris un grand nombre d'étudiants indiens qui sont toujours bloqués en

Ukraine. Nos efforts d'évacuation ont été entravés par la situation complexe et incertaine qui prévaut aux points de passage frontaliers. Il est important de garantir une circulation des personnes sans interruption et prévisible. Il s'agit d'une nécessité humanitaire urgente qui doit être traitée immédiatement.

Compte tenu de toutes ces circonstances, nous avons décidé de nous abstenir.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège a voté pour la résolution 2623 (2022).

Il y a deux jours à peine, dans cette salle (voir S/PV.8979), nous avons tous constaté l'isolement de la Russie qui ne bénéficie d'aucun appui pour son attaque contre l'Ukraine. Les agissements de la Russie sont inacceptables. La Russie a tort. La Russie est l'agresseur qui viole les principes fondamentaux du droit international que défend l'Organisation des Nations Unies.

Vendredi, le Conseil de sécurité a failli à sa responsabilité première de maintenir la paix et de sécurité internationales. Le Conseil n'a pu répondre à la rupture de la paix et à l'acte d'agression en raison du veto de l'agresseur lui-même. La prévention de tels actes est une responsabilité directe du Conseil de sécurité. Voilà pourquoi nous avons dû nous réunir à nouveau aujourd'hui pour décider de convoquer une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale sur cette question.

À présent, nous allons porter cette question devant l'Assemblée générale afin qu'elle adresse aux membres les recommandations qui s'imposent en ce qui concerne des mesures collectives. La Russie devra rendre des comptes.

La population civile, y compris les enfants, subit les conséquences de cet effroyable conflit avec son cortège de morts, de déplacements et de disparitions, ses combats dans et autour des zones urbaines, l'utilisation d'armes explosives lourdes et la destruction à grande échelle d'infrastructures civiles. Nous restons vivement préoccupés par les souffrances de la population civile.

La Norvège se tient aux côtés du peuple ukrainien et de son gouvernement. Nous fournissons une assistance supplémentaire à l'Ukraine. Le Gouvernement norvégien a ainsi décidé aujourd'hui de lui accorder 226 millions de dollars d'aide humanitaire.

Je voudrais conclure en répétant que la Norvège insiste pour que la Fédération de Russie cesse

immédiatement, complètement et inconditionnellement tous les combats et retire toutes ses forces du territoire ukrainien.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Vendredi dernier (voir S/PV.8979), ma délégation avait exposé au Conseil de sécurité toutes ses préoccupations concernant l'évolution de la situation en matière de sécurité en Ukraine et alentour. Rien dans l'intervalle n'a permis de calmer ces inquiétudes. Bien au contraire. À l'heure où nous parlons, le nombre de victimes, les souffrances humaines et les risques pour la paix et la sécurité internationales augmentent d'heure en heure. De fait, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a récemment indiqué que le nombre de réfugiés s'élevait déjà à 422 000 personnes.

Nous avons voté pour la résolution 2623 (2022) dont était saisi le Conseil, même si nous avons des doutes quant au moment du vote et à sa contribution au rétablissement de la paix. Ces doutes tenaient en dernière analyse à notre attachement et à notre détermination indéfectibles à respecter et à faire respecter la Charte des Nations Unies et le rôle du Conseil de sécurité.

L'urgence de la situation nous a convaincus de la nécessité d'ajouter la voix de l'Assemblée générale à celle du Conseil de sécurité dans la recherche de solutions à la crise en Ukraine et alentour. Cela n'enlève rien à notre ferme conviction que le Conseil, qui est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'a pas encore épuisé les outils et mécanismes à sa disposition pour contribuer à une solution négociée et diplomatique en faveur de la paix.

C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à une cessation immédiate des hostilités, au plein respect du droit humanitaire et à de nouvelles tentatives au sein du Conseil de sécurité afin de promouvoir et d'appuyer le processus de dialogue entre les parties concernées, rôle que le Conseil est par nature mieux à même de jouer, afin de parvenir à une solution pacifique au conflit ukrainien. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent œuvrer de concert.

Alors que nous en appelons à nouveau à un cessez-le-feu immédiat, nous demandons également à l'Ukraine et à la Russie de faciliter le départ de toutes les personnes qui souhaitent quitter le territoire ukrainien. Le Brésil remercie d'ores et déjà la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République de Moldova, la Roumanie et d'autres pays encore qui aident les

personnes fuyant le conflit, en particulier les Brésiliens et les Sud-Américains, à sortir de l'Ukraine.

Faisons montre de la plus grande prudence à l'Assemblée générale. La fourniture d'armes, le recours à des cyberattaques et l'application de sanctions sélectives, qui pourraient toucher des secteurs comme les engrais et le blé, couplés à un fort risque de famine, pourraient exacerber le conflit au lieu de le régler. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le fait que ces mesures exacerbent les risques d'un affrontement plus large et direct entre l'OTAN et la Russie. Il est de notre devoir, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée générale, d'arrêter et d'inverser cette escalade. Nous devons engager des négociations sérieuses et de bonne foi, qui pourraient permettre le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, offrir des garanties de sécurité pour l'Ukraine et la Russie, et assurer la stabilité stratégique en Europe.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Le Conseil de sécurité se réunit ce dimanche dans l'objectif de donner écho au message sans équivoque de la communauté internationale contre la guerre en Ukraine.

Comme nous l'avons déclaré devant le Conseil il y a tout juste deux jours, nous réitérons notre attachement constant aux principes qui fondent la Charte des Nations Unies et qui s'imposent à chacun des États Membres. Nous avons également foi dans la solidarité internationale et le multilatéralisme. C'est au nom de ces valeurs, qui confèrent à la Charte et à l'Organisation toute leur pertinence et leur noblesse, que nous avons voté pour la tenue d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale sur l'Ukraine.

Nos pensées sont à cet instant pour les innocents qui essuient les affres d'une guerre qu'ils n'ont ni choisie, ni provoquée, pour ces milliers de civils qui fuient leurs maisons, leurs villes et leur pays pour trouver refuge ailleurs. Mon pays est très préoccupé par les attaques contre des civils et contre des biens publics civils et appelle à la désescalade. Nous appelons les belligérants à s'abstenir de toute utilisation ou menace d'utilisation d'armes dont les effets seraient sans discrimination.

Pour terminer, le Gabon continue d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise d'un dialogue franc et sincère. Il est encore temps, il est toujours temps, de choisir le dialogue et la diplomatie plutôt que la logique de la force.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Les Émirats arabes unis regrettent que

la situation en Ukraine se soit aggravée depuis notre dernière séance (voir S/PV.8979) et renouvellent leur appel à la cessation des hostilités. Nous demeurons fermement convaincus que le dialogue et la diplomatie doivent représenter la seule voie pour le règlement des différends. Nous sommes donc satisfaits qu'il ait été annoncé aujourd'hui que des pourparlers pourraient débiter demain à la frontière entre l'Ukraine et le Bélarus. C'est urgent et absolument nécessaire.

Nous travaillerons sans relâche pour appuyer les efforts en faveur d'un règlement pacifique. Comme nous l'avons souligné vendredi, les événements en Ukraine compromettent la paix et la sécurité régionales et internationales. Les Émirats arabes unis réaffirment que la protection des civils en Ukraine est de la plus haute importance, en particulier alors que la situation en matière de sécurité connaissent une escalade. Les civils qui tentent de se mettre en sécurité doivent pouvoir partir sans en être empêchés. Il est extrêmement important que l'aide humanitaire nécessaire soit fournie aux personnes dans le besoin. L'espace humanitaire doit impérativement être préservé afin que les acteurs humanitaires puissent continuer d'avoir accès aux civils.

Nous insistons sur la nécessité de respecter le droit international humanitaire et d'atténuer l'impact du conflit sur les plus vulnérables. Nous réaffirmons une fois de plus qu'il est absolument nécessaire de défendre les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les États Membres.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à prendre acte de la période dangereuse que nous traversons et à souligner la nécessité que la diplomatie l'emporte sur la guerre. Par conséquent, je demande instamment à ce que, même en ces heures difficiles, en tant que représentants diplomatiques de nos pays, nous maintenions l'attachement de nos pays au dialogue et aux objectifs de la paix.

Vendredi, en raison de l'utilisation du veto (voir S/PV.8979), le Conseil n'a pas été en mesure d'assumer la responsabilité première qui est la sienne d'agir face à une menace à la paix et à la sécurité internationales après l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Le temps est venu pour l'Assemblée générale de prendre le relais, d'assumer la responsabilité qui est la sienne et de se prononcer sur la question. C'est pour cette raison que le Ghana a voté pour la résolution 2623 (2022), qui vient d'être adoptée. Nous devons examiner sobrement

la résolution que nous venons d'adopter, non seulement pour cette génération, mais également pour celles dont le sang et la confiance remontent vers nous depuis les tombes sans repos de celles et ceux qui sont morts pendant les deux Guerres mondiales.

Pour devenir Membres de l'ONU, nous nous sommes tous solennellement engagés à honorer nos obligations en vertu de la Charte des Nations Unies en signe d'affirmation de notre attachement à la paix. Aujourd'hui, la paix que nous disons chérir est menacée. Le Ghana appelle donc tous les États Membres à participer à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de manière constructive et à s'unir autour de l'appel à la paix pour faire cesser cette guerre injustifiée qui a déjà causé tant de pertes humaines inutiles.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

La Russie a voté contre la résolution 2623 (2022) parce que ses auteurs proposaient de reconnaître officiellement que le Conseil de sécurité n'est pas en mesure d'honorer sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le texte ne mentionne pas la moindre tentative de trouver une solution constructive au Conseil. Il y a deux jours (voir S/PV.8979), nous avons opposé notre veto à un autre projet de résolution (S/2022/155) pour la même raison – il était partial et déséquilibré. Aucune nouvelle initiative n'a été prise non plus.

L'ONU et le Conseil de sécurité ont été créés dans le sillage de la guerre pour préserver les générations futures du fléau d'une nouvelle guerre. À cette fin, les puissances mondiales ont décidé de négocier entre elles, dans l'idéal pour parvenir au consensus. Quoi qu'il en soit, l'objectif n'a jamais été de tenter de s'imposer mutuellement des décisions ou d'ignorer les intérêts de l'un ou l'autre des cinq membres permanents. C'est précisément la raison pour laquelle le Conseil de sécurité accorde à ses membres permanents le droit d'opposer leur veto à des décisions. Ce n'est pas un privilège mais un outil visant à préserver l'équilibre des intérêts, ce qui est fondamental pour le monde entier. L'équilibre des intérêts garantit la stabilité mondiale. Toute tentative de contourner la position de la Fédération de Russie ou de l'ignorer ébranle les fondements de la Charte des Nations Unies.

Par conséquent, nous devons nous garder de nous laisser emporter sur cette pente et nous employer, à

l'inverse, à trouver un terrain d'entente, en dépit des efforts que déploient nos partenaires occidentaux pour l'empêcher, notamment lorsqu'ils refusent de tenir compte de nos préoccupations légitimes concernant la politique de l'OTAN et les violations par les pays occidentaux des principes fondamentaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe quant au caractère indivisible de la sécurité.

Pour l'heure, nous devons chercher en priorité à remédier à la situation qui est à l'origine de la crise actuelle, qui n'a pas commencé lorsque la Russie a lancé une opération militaire spéciale en Ukraine. Elle a débuté beaucoup plus tôt, lorsque huit ans durant, le Conseil a détourné le regard des crimes commis par les nationalistes ukrainiens dans le Donbass. Une fois encore aujourd'hui, rien n'a été dit sur la souffrance de la population du Donbass. Les images montrant des maisons dans le Donbass qui ont été détruites par les nationalistes et les forces armées ukrainiennes sont décrites de manière éhontée par les médias occidentaux comme une conséquence de l'opération militaire russe en Ukraine. Et au cours de la présente séance, nous avons entendu une fois encore les mêmes mensonges et fausses informations concernant le pilonnage aveugle de villes, d'hôpitaux et d'écoles ukrainiens.

L'armée russe ne pose aucune menace pour les civils ukrainiens. Elle ne tire pas sur les infrastructures civiles. En revanche, les nationalistes ukrainiens eux sont une menace car ils retiennent la population ukrainienne en otage et l'utilisent comme bouclier humain. De nombreuses preuves transmises par des Ukrainiens ordinaires montrent qu'en dépit des protestations de la population, les nationalistes déploient du matériel lourd et un grand nombre de lance-roquettes dans des zones résidentielles. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international humanitaire qui doit être dûment condamnée. Les tactiques sont essentiellement les mêmes que celles employées par les terroristes de Daech.

L'entière responsabilité des répercussions potentielles incombe au régime de Maïdan. Les habitants de l'Ukraine sont également menacés par les activités des radicaux et des autorités qui donnent des armes à tous ceux qui en veulent, y compris des prisonniers échappés, des voleurs et des criminels. Les habitants de Kiev et d'autres villes en ont apporté suffisamment de preuves sur les réseaux sociaux, démontrant l'attitude irresponsable des autorités ukrainiennes à l'égard de leurs propres citoyens.

Une guerre de l'information a été lancée contre la Fédération de Russie sur les réseaux sociaux. Dans la mesure où il n'existe aucune preuve de la destruction d'infrastructures civiles par l'armée russe, les frappes ukrainiennes et les frappes accidentelles ainsi que les vidéos en provenance du Donbass sont présentées comme telles, alors qu'elles sont en réalité le fait de nationalistes ukrainiens.

En outre, les réseaux sociaux offrent une foule de tutoriels sur la façon de créer des infox pour donner une représentation erronée des opérations militaires russes et diffuser d'autres mensonges. Au total, 1,2 million de ces informations fallacieuses circulent actuellement sur les réseaux sociaux. Nous appelons nos collègues à ne pas encourager la prolifération de cette désinformation, mais je crains qu'une fois de plus, notre appel ne soit pas entendu.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les membres du Conseil qui ont appuyé la demande de convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

D'emblée, j'exprime mon regret qu'une fois de plus l'article 20 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité n'ait pas été correctement appliqué par la présidence. Cependant, je suis soulagé de savoir que cette violation de l'institution de la présidence du Conseil de sécurité prendra fin dans moins de 48 heures.

À ceux qui semblent ne voir aucune raison d'appuyer la demande de convocation d'une session d'urgence, malgré la lettre que j'ai envoyée hier à tous les membres, et au représentant de l'agresseur, je voudrais dire ce qui suit.

Savent-ils quel est l'avertissement le plus fréquemment entendu aujourd'hui dans la plupart des villes ukrainiennes ? « Attention : raids aériens. Veuillez-vous diriger vers les abris. » Je leur recommande de regarder les photos et les vidéos de ce qui se passe, jour après jour, nuit après nuit.

Je continuerai à inviter tous les membres du Conseil de sécurité à participer à la catharsis, à la purgation, de cette institution qui la sauvera pour la prochaine génération.

La Russie persiste dans son agression, malgré l'échec de son plan initial qui prévoyait une guerre éclair. Nous le constatons tous. Cet échec a incité les dirigeants russes, fous et sanguinaires, à ordonner le bombardement intensif de zones résidentielles, d'infrastructures critiques et de sites de stockage de matières dangereuses en représailles à la résilience et à la résistance ukrainiennes. Il est extrêmement alarmant qu'aujourd'hui, le Président russe ait ouvertement recours au chantage nucléaire. Le monde doit prendre cette menace très au sérieux.

Actuellement, la plupart des combats se déroulent autour de la capitale ukrainienne, ainsi que dans le nord-est, dans les villes de Kharkiv, Sumy et Chernihiv, et dans le sud, dans les villes de Kherson, Zaporizhzhia et Marioupol. Des avions opérationnels et tactiques à long rayon d'action, des armes de haute précision à longue portée et des lance-roquettes multiples sont largement utilisés contre les Ukrainiens.

L'un des exemples récents les plus éloquents de la ligne de conduite russe en Ukraine est la frappe de missiles sur la ville de Vasylykiv, qui est pratiquement une banlieue de la capitale. Un missile a frappé le dépôt de pétrole de la ville, provoquant un incendie de grande ampleur. Des bombardements ont également eu lieu à Kharkiv, endommageant un gazoduc.

Selon le Ministre ukrainien de la santé, M. Viktor Lyashko, au moins 16 enfants ont été tués depuis le 24 février, date du lancement de l'agression militaire à grande échelle contre l'Ukraine. Le 26 février, une fillette de 7 ans est morte après avoir été grièvement blessée dans le bombardement d'une école maternelle dans la ville d'Okhtyrka. Le même jour, en raison des bombardements et des tirs, un enfant a été tué et deux autres blessés à l'hôpital pour enfants Okhmadet, à Kiev. En raison de la menace de raids aériens, les maternités de plusieurs villes ukrainiennes, dont Kiev, Kharkiv, Sumy, Irpin et Bucha, pour n'en citer que quelques-unes, ne peuvent pas fonctionner normalement. Des enfants ukrainiens naissent dans des abris antiaériens.

Selon le Ministère ukrainien de l'éducation, à l'heure actuelle, plus de 350 000 écoliers n'ont pas accès à l'éducation. Trente-trois écoles comptant plus de 5 500 élèves sont fermées en raison de la grande insécurité qui règne dans les zones civiles.

Aujourd'hui, j'ai porté ces faits effroyables à l'attention de l'UNICEF, en lui demandant de réagir immédiatement à la situation, de qualifier comme il se

doit les actions de la Fédération de Russie et de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher de nouveaux décès et de nouvelles violences contre les enfants en Ukraine en raison de l'agression flagrante de la Russie. J'ai envoyé une note diplomatique et j'attends avec intérêt de travailler avec l'UNICEF sur cette question.

Nous ne sommes que le 27 février et les pertes pour l'ennemi s'élèvent à près de 4 300 militaires tués et plus de 200 faits prisonniers de guerre. Ces informations détaillées ont été publiées par le Ministère ukrainien de la défense.

Comme toujours, la Russie nie que ses soldats ont été faits prisonniers et ne reconnaît pas toutes les victimes parmi ses soldats. À cet égard, l'Ukraine a ouvert une ligne téléphonique directe baptisée « Come Back Alive from Ukraine » pour les proches des soldats russes qui ignorent où ils se trouvent et ne peuvent les contacter. Ce numéro d'urgence a été créé par le Gouvernement ukrainien et a reçu une centaine d'appels de mères russes dès sa première heure de mise en service.

Il est toutefois regrettable qu'aujourd'hui, en application d'une décision du Procureur général de la Fédération de Russie, cette ligne directe et son site Web dédié aient été suspendus. Je saisis donc cette occasion pour communiquer le numéro de téléphone à toute personne en Russie qui souhaiterait appeler au sujet de soldats qui pourraient avoir été tués ou faits prisonniers en Ukraine et s'enquérir de leur bien-être. Le numéro est le (380) 894201860. Nous distribuerons cette information après la séance. J'espère que le Gouvernement russe ne va pas fermer le site Web de l'ONU, à présent que j'ai lu ce numéro.

Nous condamnons le fait que le Bélarus soit profondément engagé dans l'agression armée contre l'Ukraine. Depuis le début de l'agression russe, le Bélarus met son territoire à disposition pour l'offensive russe. Aujourd'hui, l'aéroport de la ville ukrainienne Zhytomyr a été touché par des missiles Iskander tirés depuis le territoire du Bélarus. En voilà une invitation pour les négociations à la frontière du Bélarus – une manière pour l'agresseur de faire monter la tension et les enchères à la veille des négociations.

L'Ukraine a déposé plainte contre la Fédération de Russie auprès de la Cour internationale de Justice, à qui elle a aussi demandé de rendre une ordonnance en indication de mesures conservatoires contre la Russie. Nous allons distribuer ces informations qui, très bientôt, si ce n'est pas déjà le cas, seront disponibles sur le site

Web de la Cour. L'Ukraine cherche à obtenir une audience d'urgence et une ordonnance de la Cour enjoignant à la Russie de cesser son attaque illégale contre l'Ukraine. La Russie devra répondre de son comportement devant la juridiction mondiale de La Haye. La Cour est compétente pour connaître du cas de l'Ukraine et ordonner des mesures d'urgence en se fondant sur la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, également appelée Convention sur le génocide. La Convention sur le génocide est un des plus importants traités internationaux élaborés en réaction aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah.

Cependant, la Russie a déformé la notion de génocide et perverti l'obligation conventionnelle solennelle de prévenir et réprimer le génocide. De façon absurde et infondée, elle a fait valoir un génocide présumé comme justification et prétexte de sa agression contre l'Ukraine, en violation de la souveraineté et des droits humains du peuple ukrainien. La plainte déposée par l'Ukraine devant la Cour internationale de Justice permettra d'établir que l'agression de l'Ukraine par la Russie est basée sur un mensonge, constitue une violation flagrante du droit international et doit être arrêtée. Tandis que le peuple ukrainien continuera de résister courageusement à l'agression russe, les mensonges de la Russie seront mis au jour et son mépris du droit international sera confirmé. L'Ukraine amènera la Russie à rendre des comptes.

(l'orateur poursuit en russe)

Pour terminer, je me tourne vers l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. À une séance précédente, j'ai parlé des enfants et de leurs parents – parents qui sont fiers, ou qui ont honte, de ce que font les membres de leur famille. Il m'a semblé, à ce moment-là, que l'Ambassadeur russe avait pris mes paroles très personnellement. Je suis prêt à revenir sur ce que j'ai dit s'il suit l'exemple de son collègue, Oleg Anisimov, chef de la délégation de la Fédération de Russie au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, à la clôture de la session. Aujourd'hui, en réponse à la déclaration très émouvante de la délégation ukrainienne – et il nous est difficile actuellement de nous exprimer sans émotion –, il a dit : « Ceux qui voient ce qui se passe ne peuvent trouver aucune justification à l'attaque contre l'Ukraine ». Cette déclaration a été faite au cours d'une réunion à huis clos, mais elle a été confirmée par plusieurs participants, puis par M. Anisimov lui-même.

Il est toujours possible de choisir dans la vie. Par exemple, on peut rester un être humain, ou on peut continuer à défendre le mal. Le choix appartient toujours à chacun d'entre nous.

Le Président *(parle en russe)* : Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur la liste.

La séance est levée à 16 h 5.